

690357-2026 - Wettbewerb

Belgien – Versicherungen – Renouvellement du portefeuille d'assurances de la Ville, du CPAS et de la Régie Communale Autonome

OJ S 194/2026 07/10/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung - Änderungsbekanntmachung Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Commune de Leuze-en-Hainaut

E-Mail: b.menu@leuze-en-hainaut.be

Rechtsform des Erwerbers: Lokale Gebietskörperschaft

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Renouvellement du portefeuille d'assurances de la Ville, du CPAS et de la Régie Communale Autonome

Beschreibung: Le présent marché est un marché de services d'assurances, qui tombe sous les codes CPV 66510000-8 jusqu'à et y compris 66720000-3. Il a pour objet l'attribution des lots d'assurances suivants : LOT 1 : ASSURANCES DOMMAGES, ACCIDENTS,

RESPONSABILITÉS ET AUTOMOBILES (DIVISÉ EN 17 VOILETS) : Volet 1 : Assurance incendie et périls connexes Volet 2 : Assurance tous risques électroniques et informatiques

Volet 3 : Assurance transport et séjours de valeurs Volet 4 : Assurance accident de travail

Volet 5 : Assurance excédent-loi Volet 6 : Assurance 24h/24 pour le Collège communal Volet

7 : Assurance accidents pour les conseillers communaux Volet 8 : Assurance accidents pour les conseillers du CPAS Volet 9 : Assurance responsabilité civile générale Volet 10 :

Assurance responsabilité propre aux mandataires publics Volet 11 : Assurance RC

Exploitation et RC Professionnelle des Architectes Volet 12 : Assurance de la responsabilité

objective en cas d'incendie et d'explosion Volet 13 : Assurance RC scolaire et collective

accidents Volet 14 : Assurance de la responsabilité des Dirigeants (D&O) Volet 15 :

Assurance sportive Volet 16 : Assurance flotte véhicules Volet 17 : Assurance omnium

missions LOT 2 : ASSURANCE CYBER Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou

plusieurs lots. Le soumissionnaire est tenu, sous risque de voir son offre non retenue pour le

lot en question, de soumissionner pour tous les volets d'un même lot.

Kennung des Verfahrens: 7edc324c-197d-496c-a032-ad318d482567

Interne Kennung: PPP07S-1027/6103/2026/046/1027-BM

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 66510000 Versicherungen

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Pouvoir adjudicateur : I. Commune de Leuze-en-Hainaut Adresse postale : Avenue de la Résistance, 1 à 7900 Leuze-en-Hainaut (Belgique) Code NUTS : BE328 Point(s) de contact : Monsieur Rudy Bral - @mail : r.bral@leuze-en-hainaut.be - tél : 069/66.98.46 II. Centre Public d'Action Sociale Adresse : Tour Saint Pierre, 14 à 7900 Leuze-en-Hainaut (Belgique) Code NUTS : BE328 Numéro national d'identification : C.P.A.S. Point(s) de contact : Madame Muriel Pecquereau - @mail : muriel.pecquereau@cpas-leuze-en-hainaut.be - tél : 069/36.24.07 III. Régie Communale Autonome Adresse : Rue d'Ath, 33 Bte. 5 à 7900 Leuze-en-Hainaut (Belgique) Numéro nation d'identification : RCA Point(s) de contact : Monsieur Ludovic Mauroy - @mail : l.mauroy@leuze-en-hainaut.be - tél : 069/45.28.30

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.5. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Höchstzahl der Lose, für die ein Bieter Angebote einreichen kann: 2

Auftragsbedingungen:

Höchstzahl der Lose, für die Aufträge an einen Bieter vergeben werden können: 2

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: ASSURANCES DOMMAGES, ACCIDENTS, RESPONSABILITÉ, AUTOMOBILES - Ville, CPAS et RCA

Beschreibung: Le lot 1 (Assurances dommages, accidents, responsabilités et automobiles) est divisé en 17 volets : Volet 1 : Assurance incendie et périls connexes Volet 2 : Assurance tous risques électroniques et informatiques Volet 3 : Assurance transport et séjours de valeurs Volet 4 : Assurance accident de travail Volet 5 : Assurance excédent-loi Volet 6 : Assurance 24h/24 pour le Collège communal Volet 7 : Assurance accidents pour les conseillers communaux Volet 8 : Assurance accidents pour les conseillers du CPAS Volet 9 : Assurance responsabilité civile générale Volet 10 : Assurance responsabilité propre aux mandataires publics Volet 11 : Assurance RC Exploitation et RC Professionnelle des Architectes Volet 12 : Assurance de la responsabilité objective en cas d'incendie et d'explosion Volet 13 : Assurance RC scolaire et collective accidents Volet 14 : Assurance de la responsabilité des Dirigeants (D&O) Volet 15 : Assurance sportive Volet 16 : Assurance flotte véhicules Volet 17 : Assurance omnium missions

Interne Kennung: 2026/046/1027-BM_1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 66510000 Versicherungen

5.1.2. Erfüllungsort

Stadt: Leuze-en-Hainaut

Postleitzahl: 7900

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

Zusätzliche Informationen: Conseil de l'Action Social du CPAS

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Avenue de la Résistance 1

Stadt: Leuze

Postleitzahl: 7900

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

Zusätzliche Informationen: Hotel de Ville

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Rue d'Ath, 33 Bte. 5

Stadt: Leuze-en-Hainaut

Postleitzahl: 7900

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

Zusätzliche Informationen: Régie Communale Autonome de la Commune de Leuze-en-Hainaut

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 1 460 Tage

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

Weitere Informationen zur Verlängerung: Le lot 1 comporte trois reconductions. Le marché a une durée d'un an prenant cours à la date de début des contrats d'assurances, telle que mentionnée dans la lettre de notification d'attribution de son offre au soumissionnaire (date envisagée : le 1er janvier 2027 à 00h00). Il est ensuite reconductible tacitement et sans formalité avec un maximum de trois reconductions. La durée totale du marché et de ses reconductions ne peut en aucun cas excéder quatre ans à dater de la conclusion de celui-ci. Chaque partie peut néanmoins mettre fin de manière unilatérale au contrat d'assurance à la fin de la première, de la deuxième ou de la troisième année, à condition que la notification à l'autre partie soit faite par lettre recommandée, en respectant le délai de préavis suivant : - en cas de résiliation par le preneur d'assurance : au moins trois mois avant l'échéance annuelle ; - en cas de résiliation par l'assureur : au moins six mois avant l'échéance annuelle. La partie qui exerce ce droit de mettre fin au marché n'est tenue au paiement d'aucune indemnité à l'autre partie.

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Nicht erforderlich

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: La preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer les branches d'assurances du présent marché (partie IV A.1).

Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Niveau(x) minimal(aux): la preuve de cet agrément

Kriterium: Referenzen zu bestimmten Dienstleistungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: La liste des principaux services d'assurances réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant des primes estimées, la date et l'identité des preneurs d'assurance concernés. Niveau(x) minimal(aux): 3 références par lot

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: * Le soumissionnaire doit remplir la partie III du DUME qui a trait aux motifs d'exclusion. Les motifs d'exclusion énoncés dans le DUME sont ceux repris mutatis mutandis aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'arrêté royal du 18 avril 2017. Ils sont divisés en trois catégories : a) Section A : Motifs liés à des condamnations pénales (art. 67 : motifs d'exclusion obligatoire) L'adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1) participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal ou à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée ; 2) corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du Code pénal ou à l'article 3 de la Convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des Etats membres de l'Union européenne ou à l'article 2.1., de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé ; 3) fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002 ; 4) infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes, telles qu'elle sont définies à l'article 137 du Code pénal, aux articles 1er ou 3, de la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil du 13 juin 2002, relative à la lutte contre le terrorisme, ou incitation à commettre une infraction, complicité ou tentative d'infraction telles qu'elle sont visées à l'article 4 de ladite décision-cadre ; 5) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels que définis à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ou à l'article 1er de la Directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ; 6) travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains définis à l'article 433 quinquies du Code pénal ou à l'article 2 de la Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes et remplaçant la décision-cadre 2002/629/JAI du Conseil ; 7) occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de l'article 35/7 de la loi du 12 avril 1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs ou au sens de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation de travailleurs

étrangers. Les exclusions 1) à 6) s'appliquent pour une période de 5 ans à compter de la date du jugement. Le critère d'exclusion 7) quant à lui s'applique pour une période de 5 ans à partir de la fin de l'infraction. Vérification des motifs d'exclusion Le pouvoir adjudicateur n'ayant pas la possibilité de vérifier lui-même l'absence de motifs d'exclusion obligatoires, le soumissionnaire devra produire, dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande, un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que les exigences relatives à l'absence de motifs d'exclusion obligatoires sont bien remplies, ainsi que le casier judiciaire de la personne habilitée à représenter le soumissionnaire aux fins de la présente procédure. En effet, l'obligation d'exclure le candidat ou le soumissionnaire s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou soumissionnaire ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein (article 67 de la loi). En conséquence, l'adjudicateur se réserve le droit de demander la production de l'extrait de casier judiciaire de tout autre membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou de toute autre personne qui détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. La date de délivrance de l'extrait de casier judiciaire ne peut être antérieure à 6 mois avant la date limite de dépôt des offres. Concernant un soumissionnaire belge, la demande de casier judiciaire d'une personne morale doit être effectuée auprès du Casier judiciaire central du SPF Justice. Voici les informations à cet égard : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/documents/demander_des_documents/extraits_de_casier_judiciaire. Adresse à laquelle l'extrait de casier judiciaire peut être demandé : CasierJudiciaire@just.fgov.be. Concernant les personnes physiques, l'extrait de casier judiciaire est celui au nom de la personne concernée et doit être demandé à l'administration communale de son lieu de résidence. Enfin, le modèle de casier judiciaire est le modèle 1 délivré pour une profession réglementée sur base de l'article 596.1 du Code d'instruction criminelle. Lors de la demande, il faut spécifier qu'il s'agit d'une soumission à un marché public. b) Section B : Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale Conformément aux articles 67 et 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le soumissionnaire doit être en règle relativement à ses obligations en matière de cotisations de sécurité sociale et ses obligations fiscales. Le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Kosten

Beschreibung: Prix

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 45

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Service

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 40

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Garanties

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 10

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Environmental Social and Governance (ESG)

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 5

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1027/7S/2026>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 02/11/2026 10:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 120 Tage

Informationen über die öffentliche Angebotsöffnung:

Eröffnungstermin: 02/11/2026 10:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Ort des Eröffnungstermins: Hôtel de ville, Salle du Conseil, 1er étage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Conseil d'Etat

Informationen über die Überprüfungsfristen: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Cellule Marchés publics

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Conseil d'Etat

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Cellule Marchés publics

5.1. Los: LOT-0002

Titel: ASSURANCE CYBER - Ville, CPAS et RCA

Beschreibung: ASSURANCE CYBER - Ville, CPAS et RCA

Interne Kennung: 2026/046/1027-BM_2

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 66510000 Versicherungen

5.1.2. Erfüllungsort

Stadt: Leuze-en-Hainaut

Postleitzahl: 7900

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

Zusätzliche Informationen: Conseil de l'Action Social du CPAS

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Avenue de la Résistance 1

Stadt: Leuze

Postleitzahl: 7900

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

Zusätzliche Informationen: Hotel de Ville

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Rue d'Ath, 33 Bte. 5

Stadt: Leuze-en-Hainaut

Postleitzahl: 7900

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Land: Belgien

Zusätzliche Informationen: Régie Communale Autonome de la Commune de Leuze-en-Hainaut

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 1 460 Tage

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

Weitere Informationen zur Verlängerung: Le lot 2 comporte trois reconductions. Le marché a une durée d'un an prenant cours à la date de début des contrats d'assurances, telle que mentionnée dans la lettre de notification d'attribution de son offre au soumissionnaire (date envisagée : le 1er janvier 2027 à 00h00). Il est ensuite reconductible tacitement et sans formalité avec un maximum de trois reconductions. La durée totale du marché et de ses reconductions ne peut en aucun cas excéder quatre ans à dater de la conclusion de celui-ci. Chaque partie peut néanmoins mettre fin de manière unilatérale au contrat d'assurance à la fin de la première, de la deuxième ou de la troisième année, à condition que la notification à l'autre partie soit faite par lettre recommandée, en respectant le délai de préavis suivant : - en cas de résiliation par le preneur d'assurance : au moins trois mois avant l'échéance annuelle ; - en cas de résiliation par l'assureur : au moins six mois avant l'échéance annuelle. La partie qui exerce ce droit de mettre fin au marché n'est tenue au paiement d'aucune indemnité à l'autre partie.

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Nicht erforderlich

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: La preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer les branches d'assurances du présent marché (partie IV A.1).

Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Niveau(x) minimal(aux): la preuve de cet agrément

Kriterium: Referenzen zu bestimmten Dienstleistungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: La liste des principaux services d'assurances réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant des primes estimées, la date et l'identité des preneurs d'assurance concernés. Niveau(x) minimal(aux): 3 références par lot

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: * Le soumissionnaire doit remplir la partie III du DUME qui a trait aux motifs d'exclusion. Les motifs d'exclusion énoncés dans le DUME sont ceux repris mutatis mutandis aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'arrêté royal du 18 avril 2017. Ils sont divisés en trois catégories : a) Section A : Motifs liés à des condamnations pénales (art. 67 : motifs d'exclusion obligatoire) L'adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1) participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal ou à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée ; 2) corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du Code pénal ou à l'article 3 de la Convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des Etats membres de l'Union européenne ou à l'article 2.1., de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé ; 3) fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002 ; 4) infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes, telles qu'elle sont définies à l'article 137 du Code pénal, aux articles 1er ou 3, de la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil du 13 juin 2002, relative à la lutte contre le terrorisme, ou incitation à commettre une infraction, complicité ou tentative d'infraction telles qu'elle sont visées à l'article 4 de ladite décision-cadre ; 5) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels que définis à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ou à l'article 1er de la Directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ; 6) travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains définis à l'article 433 quinquies du Code pénal ou à l'article 2 de la Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes et remplaçant la décision-cadre 2002/629/JAI du Conseil ; 7) occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de l'article 35/7 de la loi du 12 avril 1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs ou au sens de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation de travailleurs

étrangers. Les exclusions 1) à 6) s'appliquent pour une période de 5 ans à compter de la date du jugement. Le critère d'exclusion 7) quant à lui s'applique pour une période de 5 ans à partir de la fin de l'infraction. Vérification des motifs d'exclusion Le pouvoir adjudicateur n'ayant pas la possibilité de vérifier lui-même l'absence de motifs d'exclusion obligatoires, le soumissionnaire devra produire, dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande, un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que les exigences relatives à l'absence de motifs d'exclusion obligatoires sont bien remplies, ainsi que le casier judiciaire de la personne habilitée à représenter le soumissionnaire aux fins de la présente procédure. En effet, l'obligation d'exclure le candidat ou le soumissionnaire s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou soumissionnaire ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein (article 67 de la loi). En conséquence, l'adjudicateur se réserve le droit de demander la production de l'extrait de casier judiciaire de tout autre membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou de toute autre personne qui détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. La date de délivrance de l'extrait de casier judiciaire ne peut être antérieure à 6 mois avant la date limite de dépôt des offres. Concernant un soumissionnaire belge, la demande de casier judiciaire d'une personne morale doit être effectuée auprès du Casier judiciaire central du SPF Justice. Voici les informations à cet égard : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/documents/demander_des_documents/extraits_de_casier_judiciaire. Adresse à laquelle l'extrait de casier judiciaire peut être demandé : CasierJudiciaire@just.fgov.be. Concernant les personnes physiques, l'extrait de casier judiciaire est celui au nom de la personne concernée et doit être demandé à l'administration communale de son lieu de résidence. Enfin, le modèle de casier judiciaire est le modèle 1 délivré pour une profession réglementée sur base de l'article 596.1 du Code d'instruction criminelle. Lors de la demande, il faut spécifier qu'il s'agit d'une soumission à un marché public. b) Section B : Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale Conformément aux articles 67 et 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le soumissionnaire doit être en règle relativement à ses obligations en matière de cotisations de sécurité sociale et ses obligations fiscales. Le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Kosten

Beschreibung: Prix

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 45

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Service

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 40

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Garanties

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 10

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Environmental Social and Governance (ESG)

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 5

5.1.11. **Auftragsunterlagen**

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1027/7S/2026>

5.1.12. **Bedingungen für die Auftragsvergabe**

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 02/11/2026 10:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 120 Tage

Informationen über die öffentliche Angebotsöffnung:

Eröffnungstermin: 02/11/2026 10:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Ort des Eröffnungstermins: Hôtel de ville, Salle du Conseil, 1er étage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. **Techniken**

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. **Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung**

Überprüfungsstelle: Conseil d'Etat

Informationen über die Überprüfungsfristen: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Cellule Marchés publics

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Conseil d'Etat

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Cellule Marchés publics

8. Organisationen

8.1. **ORG-0001**

Offizielle Bezeichnung: Commune de Leuze-en-Hainaut

Registrierungsnummer: 0216693149

Postanschrift: Avenue de la Résistance 1

Stadt: Leuze-en-Hainaut
Postleitzahl: 7900
Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)
Land: Belgien
Kontaktperson: Bambou Menu
E-Mail: b.menu@leuze-en-hainaut.be
Telefon: +32 69669870
Fax: +32 69665665
Internetadresse: <https://www.leuze-en-hainaut.be/>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Cellule Marchés publics
Registrierungsnummer: CMP
Postanschrift: Avenue de la Résistance, 1
Stadt: Leuze-en-Hainaut
Postleitzahl: 7900
Land, Gliederung (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)
Land: Belgien
Kontaktperson: Bambou Menu
E-Mail: b.menu@leuze-en-hainaut.be
Telefon: +32 69669870
Internetadresse: <https://www.leuze-en-hainaut.be/>

Rollen dieser Organisation:

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: Conseil d'Etat
Registrierungsnummer: BE 0931.814.266
Postanschrift: Rue de la Science, 33
Stadt: BRUXELLES
Postleitzahl: 1040
Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Land: Belgien
E-Mail: info@conseildetat.be
Telefon: +32 22349611
Internetadresse: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle
Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Registrierungsnummer: BE 0475.480.736
Stadt: Antwerpen / Anvers
Postleitzahl: 2000
Land, Gliederung (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
Land: Belgien
E-Mail: info@3p.eu

Telefon: +32 3 294 30 51

Rollen dieser Organisation:

Beschaffungsdienstleister

8.1. ORG-0005

Offizielle Bezeichnung: FPS Policy and Support

Registrierungsnummer: BE 0671.516.647

Stadt: Brussels

Postleitzahl: 1000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

10. Änderung

Fassung der zu ändernden vorigen Bekanntmachung: 08831617-9952-4a73-99ee-17ebc745a509-01

Hauptgrund für die Änderung: Aktualisierte Informationen

Beschreibung: Les documents du marché ont été modifiés le 05/10/26. PROCEDURE - Date de visite des lieux modifiée au 13/10/2026 à 9h00.

10.1. Änderung

Abschnittskennung: PROCEDURE

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 57dd654e-65d6-480b-8c0a-bef9c06fe1a1 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 05/10/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Bekanntmachung — eSender-Übermittlungsdatum: 05/10/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 690357-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 194/2026

Datum der Veröffentlichung: 07/10/2026